

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

# AU RENDEZ-VOUS *de l'avenir*

## ÉTABLIR UNE ASSISE SOLIDE AU CANADA RURAL









LES RÉALISATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE





Canada

*Le gouvernement tient à assurer le renouveau économique du Canada rural. Il s'attaquera aux problèmes des Canadiens qui y vivent et tiendra compte de leurs besoins particuliers*

*Discours du Trône, février 1996*

La stabilité des communautés rurales est un facteur essentiel de la prospérité socio-économique du Canada. Elle assure une assise ferme à une nation commerçante dynamique.

Le gouvernement fédéral donne corps au renouveau économique du Canada rural au moyen de diverses initiatives. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC) a été désigné à titre de ministre principal chargé de promouvoir et de faciliter le renouveau économique rural. Pour ce faire, il travaille en étroite collaboration avec ses collègues afin de coordonner les efforts du gouvernement fédéral pour mieux servir les Canadiens du milieu rural.

Par l'entremise de son Secrétariat rural, AAC fait office d'organisme central fédéral pour le Canada rural. Le secrétariat joue un rôle important, en assurant la liaison avec les autres ministères fédéraux, les organismes régionaux et les intervenants ruraux, pour mettre de l'avant les questions rurales, accroître la compréhension des défis auxquels font face les collectivités rurales et faire la promotion des débouchés économiques ruraux.

Le Canada rural ne se limite pas au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, bien que nos industries agricoles et alimentaires sont cruciales à l'établissement d'une économie rurale dynamique. Les nombreuses directions générales et agences d'AAC fournissent une vaste gamme de programmes et de services qui, ensemble, feront du secteur agroalimentaire canadien un chef de file national et international. En misant sur des investissements additionnels, l'innovation et la valeur ajoutée, on créera davantage d'échanges commerciaux et d'emplois pour les ruraux. De plus, on générera de plus grandes possibilités au sein des communautés rurales.

## Meilleur accès aux capitaux

La santé des entreprises est la clé de la revitalisation et du renouveau de nos communautés rurales. La proportion de Canadiens en milieu rural employés par une petite entreprise représente près du double de ce qu'on observe en milieu urbain. La petite entreprise est une importante source de création d'emplois au Canada.

Le gouvernement fédéral accroît les fonds d'investissements disponibles pour les entreprises rurales par l'intermédiaire d'organismes de développement régional, qui créent avec le secteur privé des partenariats dont l'effet multiplicateur libère un capital d'emprunt bien supérieur à ce que permettent les formules classiques. On a pu ainsi aider des entreprises rurales dans leur expansion, tout en maintenant un contrôle responsable des deniers publics.

La Société du crédit agricole est l'instrument d'AAC par lequel il investit dans les entreprises rurales. La Loi sur la Société du crédit agricole a été modifiée en 1993, afin de permettre au prêteur agricole fédéral de mieux servir les communautés rurales en élargissant sa clientèle et la gamme d'activités admissibles à des prêts. Maintenant, la SCA peut prêter aux agriculteurs à temps partiel, financer les entreprises agricoles à valeur ajoutée et accepter d'autres formes de garantie que les terres, ce qui lui permet de financer des achats de matériel. Entre-temps, AAC cherche toujours d'autres instruments de financement pour ajouter aux programmes de prêts en place destinés aux agriculteurs.

Entre avril 1993 et octobre 1996, la SCA a prêté environ 114 millions de dollars à des entreprises à vocation agricole et pour des projets de diversification d'exploitations établies. Les prêts ont servi à financer diverses entreprises : des terminaux céréaliers locaux, des usines de carton-paille, des projets d'infrastructure rurale, des aliments produits à la ferme, des gîtes du passant, des projets aquicoles ou forestiers. Le budget fédéral 1997 a consenti 50 millions de dollars en actif additionnel pour aider la SCA à répondre à la demande pour les produits financiers en place et en développer de nouveaux.

## Partenariats avec les communautés rurales

À l'aide de ses partenariats avec les communautés rurales, Agriculture et Agroalimentaire Canada facilite la croissance et la revitalisation du Canada rural.

### Programmes du FCADR

Le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR), doté d'un budget annuel de 60 millions de dollars, a été établi pour que les secteurs agricole et rural puissent s'adapter aux changements. Les initiatives aident les agriculteurs et les autres intervenants du secteur agroalimentaire à tirer profit de nouvelles possibilités, par l'adoption de nouvelles technologies et techniques de production, l'amélioration des pratiques de gestion et de commercialisation, ainsi que la mise en oeuvre de changements structurels. Plusieurs initiatives du FCADR sont mises en oeuvre par des conseils dirigés par le secteur, ce qui permet d'adapter les programmes selon les besoins locaux. De cette manière, le gouvernement fédéral stimule la croissance économique, les alliances intersectorielles et la prise de décisions par le milieu.

Les initiatives entreprises dans le cadre du FCADR sont nombreuses et variées :

- Le Programme canadien de la gestion de l'entreprise agricole aide les agriculteurs à acquérir de plus grandes compétences en matière de gestion d'entreprise. Il s'agit d'un programme coopératif auquel participent le secteur agricole, les provinces et le gouvernement fédéral.
- Le Programme de planification d'initiatives agricoles, administré par la Société du crédit agricole, conseille les agriculteurs et les dirigeants d'agrinégoce qui désirent lancer, agrandir ou diversifier leur entreprise.
- Le Programme canadien de sécurité à la ferme (PCSF) vise à réduire les blessures et les décès attribuables à des accidents au Canada rural.
- Un service accru d'examen financier et de médiation à l'intention des agriculteurs remplace les Bureaux d'examen de l'endettement agricole.
- L'appui financier au Programme des Cercles 4-H aide à assurer la viabilité à long terme du secteur agroalimentaire en permettant à des jeunes des régions rurales d'acquérir des compétences.

## Activités de l'ARAP

L'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) facilite l'expansion économique des communautés rurales des Prairies par l'analyse des débouchés, la formulation de concepts et l'évaluation de la faisabilité des projets. Son réseau de bureaux régionaux et de districts et de centres spéciaux lui permet de rejoindre les collectivités rurales et d'être plus sensible aux besoins en matière de développement rural. Depuis 1993, l'ARAP assure la prestation de programmes fédéraux-provinciaux comme ceux découlant de l'Entente Canada-Saskatchewan dans le cadre du Fonds d'innovation agroalimentaire (FIA), l'Entente d'association Canada-Manitoba sur les infrastructures hydrauliques municipales et les programmes du Plan vert dans les provinces de l'Ouest. Grâce à ces initiatives, Agriculture et Agroalimentaire Canada peut aider les groupes communautaires et les entrepreneurs à tirer avantage des possibilités locales d'expansion pour créer de l'emploi et stimuler la croissance économique dans leurs collectivités.

## CONSEILS D'ADAPTATION : PARTENARIATS DYNAMIQUES

***La clé de notre approche est l'établissement d'alliances stratégiques et de partenariats avec le secteur et avec les Canadiens des régions rurales, afin de jeter les bases de la croissance et de l'adaptation.***

L'orientation fondamentale de l'adaptation émane des suggestions retenues lors de tables rondes qui ont eu lieu à travers le Canada.

Les représentants du secteur ont précisé qu'ils souhaitaient que les organisations locales prennent davantage de décisions et assurent l'exécution des programmes. Ils soutiennent que l'application des programmes par l'industrie pouvait réduire les coûts du gouvernement fédéral et amener une plus grande souplesse. En ce sens, le FCADR propose une nouvelle approche en ce qui a trait aux mesures d'adaptation.

Des commissions et des conseils d'adaptation dirigés par le secteur ont été établis dans chaque province. Ils fixent les priorités, prennent les décisions au sujet de l'affectation des fonds et gèrent eux-mêmes leur part provinciale des fonds. La responsabilisation est assurée par la participation de fonctionnaires fédéraux et par des mécanismes permettant de faire rapport sur les dépenses et le rendement.

Les conseils fonctionnent à l'échelon provincial. On les encourage cependant à partager l'information pour maximiser les ressources financières. En déterminant les intérêts communs et les priorités, et en favorisant une plus grande collaboration interprovinciale, le financement de chaque conseil sera utilisé plus efficacement.

## S'adapter à la transition

Le gouvernement du Canada travaille de concert avec l'industrie pour aider le secteur agroalimentaire rural à s'adapter aux changements.

À mesure que les agriculteurs s'adaptent à l'élimination des subventions aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et du Programme d'aide au transport des céréales fourragères, le gouvernement du Canada fait en sorte que la période de transition soit la plus stable possible en accordant 2 milliards de dollars sur trois ans. Les producteurs se servent de ces fonds pour investir dans de nouveaux créneaux.

Depuis l'abrogation de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, une somme de 1,6 milliard de dollars a été versée au titre du Programme des paiements de transition pour le grain de l'Ouest. Ce programme a été l'un des plus importants et des plus complexes de ce genre dans l'histoire du Canada. Les montants distribués contribuent à jeter les bases d'une nouvelle économie agricole dans l'Ouest – une économie fondée sur la diversification, la concurrence internationale, une plus grande autonomie et le travail d'équipe.

À partir de 1995-1996, 300 millions de dollars ont été mis à la disposition du secteur pour promouvoir la diversification et la croissance à valeur ajoutée par l'entremise du Fonds d'adaptation pour le transport du grain de l'Ouest. Ce montant comprend 105 millions de dollars destinés à compenser les producteurs touchés dans l'est de la Saskatchewan et au Manitoba par les changements survenus dans le système de mise en commun des frais de transport; 45 millions de dollars ont servi à aider les entreprises de transformation de la luzerne déshydratée et du foin comprimé; et 140 millions de dollars sont distribués dans les provinces des Prairies pour investir dans l'infrastructure agricole, notamment les routes, l'approvisionnement en eau et les installations de traitement de l'eau.

Le gouvernement fédéral a accéléré le paiement de 72,6 millions de dollars en fonds de transition lorsque la subvention au titre de l'aide au transport des céréales fourragères (ATCF) a pris fin. Pour donner suite au conseil formulé par le Groupe de travail sur l'ATCF, le gouvernement a ajouté 10 millions de dollars au financement et a introduit un certain nombre de mesures visant à accélérer le versement des paiements et à réaménager l'affectation des fonds.




## Meilleur climat pour les coopératives

À titre d'organismes commerciaux, les coopératives apportent une grande contribution à la croissance, à l'emploi et à la prospérité économique de nombreuses collectivités du pays. Leur influence se fait particulièrement sentir en milieu rural.

Le gouvernement du Canada s'efforce d'améliorer le climat commercial pour les coopératives en mettant à jour les mesures législatives qui les régissent. À l'issue de consultations approfondies avec le secteur, le gouvernement fédéral a présenté, en mars, des dispositions législatives : le projet de loi C-91. La nouvelle Loi sur les coopératives au Canada accordera plus de souplesse aux coopératives pour leur permettre d'obtenir du capital neuf. D'autres améliorations dans la nouvelle loi créeront, pour ces organismes, le milieu législatif qui leur permettra d'apporter leur pleine contribution à la prospérité économique du pays.

Révisé avril 1997. Publié par
Direction générale des communications,
Agriculture et Agroalimentaire Canada

**Pour publications ou renseignements :**
**Agriculture et Agroalimentaire Canada**

Édifice Sir-John-Carling,
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0C5

TÉL. (613) 759-1000
TÉLÉC. (613) 759-6726
Courrier électronique : Pirs@em.agr.ca
Internet http://www.agr.ca
Publication 1932F
nº de catalogue A22-165/1-1997F
ISBN 0-662-82044-4

**On peut accéder au SEIAC :**

- Par le World Wide Web à http://www.agr.ca
- Par Telnet : www.agr.ca (login guest)
- Par babillard électronique (modem de 14,4) 1 800-234-4410 ou (613) 759-1100
- Par le système de réponse automatique par télécopieur/téléphone : 1 800 234-2222 ou (613) 759-6650
- En appelant le comptoir d'aide du SEIAC : 1 800 410-7104

Imprimé avec des encres végétales

## Services améliorés pour les Canadiens en milieu rural

Les communautés rurales s'efforcent de croître et de prospérer, et le gouvernement fédéral est résolu à leur donner un accès équitable aux programmes et aux services.

• La technologie moderne des communications permet aux Canadiens vivant en milieu rural de surmonter les obstacles de l'éloignement et de la situation géographique. Le gouvernement en est conscient. Ainsi, Industrie Canada relie les collectivités rurales à l'autoroute de l'information au moyen de ses programmes Projet d'accès communautaire et Réseau scolaire canadien. Agriculture et Agroalimentaire Canada a lancé le Service canadien de l'information rurale (SCIR), spécialement conçu pour présenter de l'information d'intérêt aux Canadiens du milieu rural.

• Le Service électronique d'information d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (SEIAC) constitue un autre service qui regroupe, au même endroit, des renseignements exacts et à jour sur l'agriculture et l'agroalimentaire. Ce service, en activité 24 heures sur 24, donne accès à des données sur le marché et le commerce, à des renseignements sur les politiques, mesures législatives et règlements du gouvernement, et à de l'information sur les activités de recherche et de développement.

• D'autres ministères font de plus en plus la promotion de leurs programmes et de leurs services, dont bon nombre bénéficient aux Canadiens des régions rurales. Développement des ressources humaines Canada possède plusieurs sites Web auxquels on peut avoir accès à l'adresse http://hrdcdrhc.gc.ca. Industrie Canada fournit une foule de renseignements par le truchement de son site Strategis à l'adresse http://www.strategis.ic.gc.ca.

Il y a également le Bureau de l'information du Canada qui a un site Web dont le contenu porte sur le Canada, les Canadiens et la fédération; entre autres choses, ce site permet aux usagers de dialoguer directement les uns avec les autres. L'adresse est www.infocan.gc.ca.

Agriculture et Agroalimentaire Canada s'active à renforcer les communautés rurales et agricoles au moyen de ses programmes et services, et de la coordination d'une approche interministérielle au renouveau économique rural. Par la promotion de partenariats réunissant collectivités, entreprises et particuliers, et par l'amélioration de la capacité des Canadiens en milieu rural à obtenir les renseignements et le financement commercial dont ils ont besoin, le gouvernement fédéral témoigne de son engagement envers la prospérité du Canada rural.

Le Service électronique d'information d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (SEIAC) peut être consulté comme suit :

- World Wide Web à http://www.agr.ca.
- Telnet : www.agr.ca (mot de passe : guest)
- Service d'affichage électronique (14.4 modem d'ordinateur)
- 1 800 234-4410 ou (613) 759-1100
- Réponse automatique par télécopieur : 1 800 234-2222
- Dépannage, SEIAC : 1 800 410-7104

Info Agro-Export Internet : http://atn-riae.agr.ca

**Les utilisateurs ont accès au SCIR au 1 888 757-8725 ou par l'Internet à http://www.agr.ca/policy/cris Vous pouvez également rejoindre le SCIR par courrier électronique à cris@em.agr.ca et par télécopieur au (613) 759-6763.**

**Réseau Info Agro-Export** Internet : http://atn-riae.agr.ca

**Also available in English under the title**